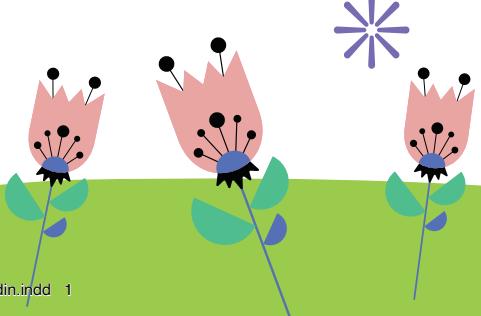




N°43 Décembre 2025

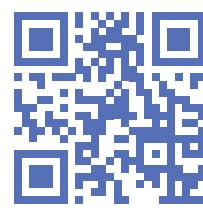
L'ÉCHO DE MONTLÉANS

Le bulletin d'information annuel de la commune de Jardin



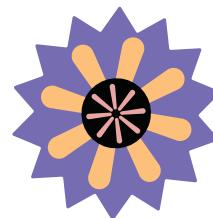
Vienne
Condrieu
Agglomération

Jardin
COMMUNE DE L'ISÈRE





SOMMAIRE



| 01

ÉDITO DU MAIRE
p. 3

| 04

UNE ANNÉE À JARDIN
p. 23-24

| 08

JARDIN À VOTRE
SERVICE
p. 43-45

| 02

VIE MUNICIPALE
p. 4-20
Sylvie DURANTON
André BRACCHI
Christine BEAUBOUCHÉZ
Jean-Pierre HUGUET
Émilie DEMESY
Thierry QUINTARD
Marie-Christine EMONARD
Yannic ERARD
Cédric BON

| 05

VIE ASSOCIATIVE
p. 25-37

| 09

ÉTAT CIVIL
p. 46

| 03

JARDIN AU QUOTIDIEN
p. 21-22

| 06

COMMERÇANTS
ET SERVICE
p. 38-40

| 10

VIENNE CONDRIEU
AGGLOMÉRATION
p. 47

| 07

VIE PRATIQUE
p. 41-42

| 11

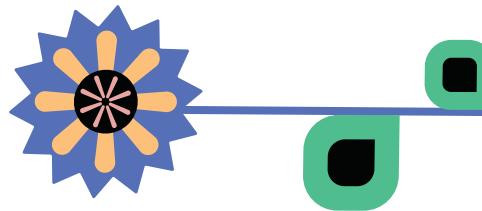
AGENDA
p. 48

BULLETIN MUNICIPAL N°43 – DÉCEMBRE 2025
DIRECTEURS DE LA PUBLICATION : BERNARD ROQUEPLAN – ÉMILIE DEMESY
RÉDACTION : MONIQUE GENÈVE
CRÉDITS PHOTOS : MUNICIPALITÉ – ÉMILIE DEMESY – ASSOCIATIONS – MONIQUE GENÈVE
RÉALISATION ET CONFECTON GRAPHIQUE : EUGÉNIE NOËL
IMPRESSION : IMPRIMERIE DE LA TOUR DAUPHINOISE : ZA DE, 38780 PONT-ÉVÈQUE





L'ÉDITO DU MAIRE



La vie scolaire, périscolaire et culturelle occupe une place essentielle à Jardin. L'école, la garderie, le restaurant scolaire, la bibliothèque municipale et l'ensemble des services communaux contribuent chaque jour à la qualité de vie et au lien social dans notre village.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des agents communaux — personnel de la mairie, des services techniques, ATSEM, agents périscolaires, de restauration et de la bibliothèque — pour leur engagement, leur disponibilité et leur travail au service de tous. Leur investissement quotidien est indispensable au bon fonctionnement de notre commune. Je n'oublie pas également de remercier les enseignants qui chaque jour œuvrent afin que nos élèves aient un bon niveau scolaire.

Un grand merci également aux associations et à leurs bénévoles, qui font vivre Jardin tout au long de l'année par leurs actions sportives, culturelles, solidaires et festives. Elles sont une véritable richesse pour notre village.

L'année écoulée a une nouvelle fois été riche en projets et en réalisations pour notre commune. Nous avons poursuivi notre volonté de faire vivre le cœur du village, notamment avec le marché du mercredi matin, le soutien à nos commerces de proximité et la création de la nouvelle aire de jeux, devenue un lieu de rencontre très apprécié des familles.

L'entretien et l'amélioration de nos bâtiments communaux, en particulier de l'école, restent une priorité. Nous avons également renforcé la sécurité et la tranquillité publiques avec la mise en place du dispositif de vidéoprotection, déployé sur l'ensemble de la commune, dans le respect du cadre légal et de la vie privée de chacun. Nous travaillerons avec la gendarmerie pour résoudre les problèmes qui se posent à la commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à travailler avec sérieux et proximité pour préserver l'identité de Jardin et préparer l'avenir dans un esprit de confiance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Bernard Roqueplan
Maire de Jardin



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



SYLVIE DURANTON

1^{ère} adjointe, en charge du CCAS, affaires sociales, logements sociaux, protocole et vie associative.



MAIRIE

Le rôle de la première adjointe est de suppléer le maire au cas où celui-ci ne peut pas se rendre sur place, et d'assurer les fonctions qui lui sont confiées :

- **les associations** : en participant à leur assemblée générale.
- **les fêtes et cérémonies** : 19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre, aux Vœux du Maire, la Fête du village...

CCAS

Le CCAS est constitué de 15 membres élus :

- **Élus** : Président : Bernard Roqueplan, vice-présidente : Sylvie Duranton ;
- **Membres du conseil municipal** : Christine Beaubouchez, Jean-Pierre Huguet, Christiane Lentillon, Marie-Christine Emonard, Christine Favre Girardin ;
- **Membres siégeant au titre d'association** : Michèle Roux (UDAF), Marie -France Elsensohn (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère), Emmanuel Petit ;
- **Habitants de Jardin** : Monique Arnoux, Christel Monnin, Solange Galichet`.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ceux-ci sont cuisinés par l'Ehpad Korian Villa Ortis. Les repas sont livrés à domicile par Dominique, employée municipale.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



SYLVIE DURANTON

TÉLÉALARME

31 abonnés sont directement reliés au centre de Secours pour pouvoir intervenir au plus vite en cas de chute, malaise... Une fois par mois : Michèle Roux, Bruno Cartier, Solange Galichet, Donatella Boyé et moi-même, nous nous rendons à domicile pour vérifier le bon fonctionnement de l'installation. En 2026 nous restons sur le même schéma (vérification du bon fonctionnement le 3^{ème} mardi matin de chaque mois). S'ajoutent les visites aux familles en difficulté, afin de les aider dans leur démarche.

LOGEMENTS SOCIAUX

Ils sont attribués par une commission multi partenariale (**Advivo**) qui se réunit une fois par mois si nécessaire et **Alpes Isère Habitat**.

En 2026, 8 logements sociaux, situés au lot. Les Manoirs de Montléans seront attribués (le 9^{ème} étant réservé aux mutations, aux collectivités territoriales).



REPAS ET BONS D'ACHATS

Cette année, 110 personnes se sont inscrites au repas du CCAS. Ce repas est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus. Le repas a été préparé par 4S RÉCEPTION. Ceux qui ne peuvent pas participer ont droit aux bons d'achats à utiliser dans les commerces locaux (La Roue d'Or, Vival, Boulangerie, Coiffeuse, Esthéticienne, Boucherie, primeur (marché), Gedimat..).

Les résidents (anciens Jardinois) des maisons de retraite ont bien sûr été gâtés.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



ANDRÉ BRACCHI

2^{ème} adjoint, chargé des bâtiments et équipements communaux et personnels techniques.

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La municipalité veille attentivement à l'entretien des bâtiments communaux, véritables biens de la collectivité. Notre ligne directrice est d'offrir à tous un cadre de vie agréable, fonctionnel et sécurisé, en mettant à disposition des équipements confortables et performants, tout en maîtrisant les coûts. Nos services techniques, toujours disponibles et réactifs, assurent un suivi régulier et des interventions rapides lorsque cela est nécessaire.

TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉCOLE

L'école, au cœur des priorités municipales, fait l'objet d'une attention particulière. Des travaux d'entretien et d'amélioration sont régulièrement entrepris afin de préserver le bâtiment et éviter toute dégradation susceptible d'engendrer des dépenses plus importantes à long terme.

TRAVAUX EFFECTUÉS CETTE ANNÉE

- **Réfection des parquets** dans les classes de CM1 et CM2, afin d'améliorer le confort et l'esthétique des salles.
- **Mise en place du dispositif PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté), garantissant une meilleure réaction et sécurité en cas de situation d'urgence.
- **Élargissement de la rampe de sortie** de secours des classes de CE1 et CE2, pour faciliter une évacuation rapide et sécurisée des enfants en cas d'incendie ou d'autre incident.
- **Installation d'un visiophone** sur la porte de sortie donnant vers la bibliothèque. Cet équipement permet au personnel de la garderie de visualiser les parents lors de la récupération des enfants et de s'assurer de leur bonne identité, renforçant ainsi la sécurité des élèves.
- **Amélioration des locaux** : la mairie a également bénéficié de travaux de rénovation comprenant la mise en peinture des murs et des volets, la pose d'un nouveau carrelage au sol, ainsi que l'installation d'une alarme destinée à assurer la protection des dossiers et du matériel administratif.
- **Travaux sur la chaufferie de l'école**, avec la mise en place d'un système de régulation intelligente (automates de régulation). Cette modernisation vise à optimiser la consommation énergétique et à réduire les coûts de fonctionnement tout en maintenant un confort thermique adapté, réalisé par notre service technique.



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



ANDRÉ BRACCHI

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Installation d'automates de régulation sur la chaufferie :

Le chantier de rénovation des départs de la chaufferie, pour rendre chaque circuit indépendant, s'est déroulé en deux temps :

- En janvier 2025, l'installation d'automates de régulation a permis de sélectionner la température de chaque salle ou bâtiment communal, en fonction de son utilisation et de la température extérieure, liée aux saisons.
- Courant juin 2025, les éléments de pompage et les organes de régulation (vanne 3 et servomoteur) ont été remplacés. Les nouvelles pompes sont à vitesse variable et s'adaptent en fonction des besoins de chaque pièce, ce qui entraîne une économie d'énergie quand la demande est réduite.

Ces deux opérations conjuguées ont permis de faire des économies, en termes de consommation énergétique.

L'école passe de 270 900 kwh en 2013 à 103 507 kwh en 2024, soit une baisse de 62%.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



CHRISTINE BEAUBOUCHÉZ

3^{ème} Adjointe, chargée des affaires scolaires, périscolaires, conseil municipal d'enfants et du personnel scolaire.

LA VIE SCOLAIRE

Cette année, nous constatons une légère baisse des effectifs avec 60 élèves en maternelle et 111 en élémentaire. Toutefois, cette situation nous permet de mieux personnaliser notre approche pédagogique.

- Pour les Moyennes Sections (MS) et les Grandes Sections (GS) de la maternelle, nous avons mis en place deux classes à double niveau afin de répondre au mieux aux besoins de nos jeunes élèves. Du côté des enseignantes de maternelle, rien ne change. À noter qu'une nouvelle ATSEM Florence DELHOUME rejoint notre équipe pour assister les enfants et les enseignantes dans leurs activités quotidiennes.
- En élémentaire, deux nouveautés sont à souligner. Nous avons trois classes à double niveau de CE1, ce qui devrait favoriser une dynamique d'apprentissage enrichissante. Nous sommes également très heureux d'accueillir une nouvelle enseignante, Lisa GSELL, pour la classe de CM1. Toute l'équipe enseignante assure son rôle avec tout le dévouement et l'enthousiasme que nous leur connaissons.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire continue de proposer des repas de qualité à nos enfants, avec un effectif d'environ 125 élèves par jour. Nous sommes satisfaits de notre traiteur **Fleur de Sel**, qui nous propose des produits locaux et frais. Les menus sont variés et équilibrés, et les enfants sont ravis de découvrir de nouvelles saveurs chaque jour.

Nous accueillons également une nouvelle employée, Virginie RAPENNE, qui assure le service des repas et la surveillance de la cour.

Le vendredi, nous maintenons notre tradition de la table VIP, qui récompense 6 enfants pour leur bon comportement. Les enfants adorent cette initiative, qui leur permet de se sentir valorisés et encouragés à poursuivre leurs efforts. Nous avons également mis en place un planning de roulement mensuel pour le personnel périscolaire afin d'éviter toute routine.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



CHRISTINE BEAUBOUCHÉZ

LA GARDERIE

Chaque matin, la garderie accueille entre 20 et 25 enfants, tandis que le soir, ce nombre passe à 50-55. Pour offrir de meilleures conditions d'accueil, nous avons aménagé deux nouvelles salles équipées de mobilier adapté. Les enfants peuvent ainsi profiter d'un espace de jeu et d'apprentissage confortable et sécurisé. En plus de cela, chaque cour, maternelle et élémentaire, a été équipée d'une nouvelle cabane, ajoutant une touche de plaisir et d'aventure.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Cette année encore, les enfants de CM1 et CM2 ont eu la chance de partir en classe découverte à Autrans, où ils ont pu pratiquer l'escalade, la course d'orientation, le tir à l'arc, la randonnée et découvrir l'histoire de la Résistance. Ce séjour a été un véritable succès, les enfants ont été enchantés par les activités proposées et ont pu développer de nouvelles compétences et de nouveaux intérêts.

Grâce à Vienne Condrieu Agglomération, chaque classe élémentaire est équipée de 5 tablettes informatiques, et chaque enseignant a également sa propre tablette, ce qui permet de proposer des activités pédagogiques innovantes et interactives. Les classes maternelles sont quant à elles équipées de grands écrans numériques.



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les 11 jeunes élus de CE2, CM1 et CM2 entament leur deuxième année de mandat. Ils sont unanimes pour exprimer leur enthousiasme et leur intérêt pour cette aventure enrichissante. Ils participent activement aux évènements officiels de la commune, tels que les vœux du maire et les commémorations, et ont même créé une vidéo pour échanger avec nos communes jumelées.



Nous sommes fiers de notre école et de notre commune, qui offrent un environnement propice à l'apprentissage et à la découverte pour nos enfants.

Nous remercions tous les enseignants, les parents, le personnel périscolaire et les élus qui contribuent à faire de notre école un lieu de réussite et de bonheur pour nos enfants.



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



JEAN-PIERRE HUGUET

4^{ème} adjoint, chargé de la voirie et réseaux, espaces verts, gestion des déchets, informatique et personnels techniques.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE DES PRIORITÉS

La sécurité est l'affaire de tous. Face à l'augmentation constante de la vitesse, la mairie est contrainte d'installer différents équipements sur certains axes comme étant accidentogènes et quelques fois entraînant des rixes entre conducteurs. Ainsi, en bas de la montée de la Vieille Église, des feux tricolores ont été installés pour pallier ces problèmes.



TRAVAUX RÉALISÉS

Dans le cadre du Programme de Voirie 2025 de VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION.

Montant alloué : **64 000 €.**

- Remplacements ou nouvelles signalisation horizontales : **2 300 €.**
- Remplacements ou nouvelles signalisation verticales : **1 700 €.**
- Reprise d'un plateau ralentisseur en haut de la montée de la Vieille Église : **4 000 €.**
- Réfection du tapis d'enrobé en bas de la montée de la Vieille Église : **30 000 €.**
- Réfection de deux parties du tapis d'enrobé route de la Suze : **26 000 €.**

CIMETIÈRE

Deux supports d'arrosoirs ont été installés, ceci pour un meilleur rangement et pour la lutte contre le moustique tigre. Les arrosoirs doivent être posés tête en bas pour éviter que l'eau stagne au fond et entraîne la prolifération de ces moustiques. Ne pas « oublier » de ramener ces arrosoirs après utilisation ...





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



JEAN-PIERRE HUGUET

PROGRAMME D'ÉLECTRICITÉ

L'enfouissement des réseaux HTA étant terminé sur la commune, les réseaux aériens (conducteurs et poteaux bétons) ont été déposés. Reste des poteaux béton dont d'autres réseaux (BT et/ou téléphoniques) sont toujours présents.



SERVICES TECHNIQUES

Les agents des services techniques réalisent un travail important sur les voiries. Ils assurent l'entretien courant des routes communales : rebouchages des nids de poule, nettoyage des abords des voies, curetage des fossés, abattage des arbres ou élagages des branches gênant la circulation routière.

Un accent plus particulier a été mis sur la propreté de l'agglomération et le désherbage des caniveaux et des trottoirs jouxtant les parcelles appartenant à la commune.

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et des banquettes jouxtant les propriétés privées sont de la responsabilité des propriétaires ou des locataires, notamment concernant les feuilles, les mousses, les herbes et la neige ou verglas.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



ÉMILIE DEMESY

5^{ème} adjointe chargée des commerces et du développement économique, jeunesse et sport, et de la communication.

AMÉNAGEMENTS ET CADRE DE VIE

Cette année a été marquée par la réalisation de la nouvelle **aire de jeux communale**, dont l'inauguration a eu lieu au printemps. Son succès a été immédiat et elle est aujourd'hui très appréciée par les enfants de la commune.



Afin de faciliter et sécuriser son accès, **les portails ont été remplacés**. L'aire de jeux est accessible **aux horaires définis et affichés sur le site**, permettant à chacun d'en profiter en toute sécurité.



Nous avons également souhaité **optimiser cet espace de détente** avec l'installation d'une **boîte à livres**, principalement destinée aux enfants et aux adolescents, favorisant le partage et le goût de la lecture.



Pour compléter cet aménagement, des **transats réalisés par les agents techniques communaux** ont été installés, offrant un lieu agréable de repos et de convivialité pour petits et grands.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



ÉMILIE DEMESY

COMMERCES ET MARCHÉ

La mise en place du **marché du mercredi matin** a permis de retrouver une dynamique commerciale et des forains réguliers. Cette initiative fonctionne bien et rencontre un réel succès auprès des habitants. À ce jour, le marché accueille **un primeur, un traiteur, un fromager et une épicerie bio**. En début d'année prochaine, l'arrivée d'un **poissonnier** est prévue, venant compléter cette offre de proximité. Côté commerces, l'ouverture de la **nouvelle boucherie**, située au cœur de la commune, est un véritable succès. **Romain et son équipe** y accueillent les consommateurs avec professionnalisme et convivialité, aux horaires affichés sur place.



COMMUNICATION ET INFORMATION

Pour rester informés de l'actualité communale, nous rappelons que les habitants peuvent suivre les informations **via la page Facebook de la commune**, l'**application PanneauPocket**, ainsi que le **site internet de la mairie**, régulièrement mis à jour.



Jardin
COMMUNE DE L'ISÈRE

site officiel de la commune de Jardin

Mairie Activité économique Enfance et jeunesse Santé et social Culture et loisirs Patrimoine Urbanisme

Jardin, village verdoyant et accueillant

Infos Mairie

Horaires Horaires secrétariat Contacts Qui contacter

1 place de la Mairie
38200 Jardin

Agenda Dim 18 Janv
Cérémonie de voeux

En ce moment à Jardin Toutes les actus

TRAVAUX Travaux sur le réseau d'eau potable

30 Décembre 2025

La commune tient à remercier l'ensemble des **commerçants qui font vivre Jardin au quotidien** : le **tabac-presse**, désormais relais colis, le **restaurant La Roue d'Or**, le **Vival** pour les besoins du quotidien, la **boulangerie aux Pains de Jardin**, le **salon de coiffure «Entre Nous»** et d'esthétique **«Beauty by Marie»**, le **pôle immobilier**, le **salon d'esthétique «Bubble cocooning»** ainsi que tous les autres acteurs économiques qui contribuent au dynamisme local.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



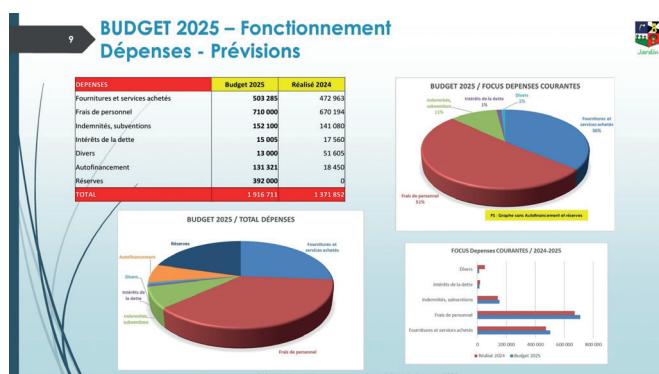
THIERRY QUINTARD

Ancien Maire. Conseiller municipal délégué aux finances, jumelage et espaces naturels sensibles.

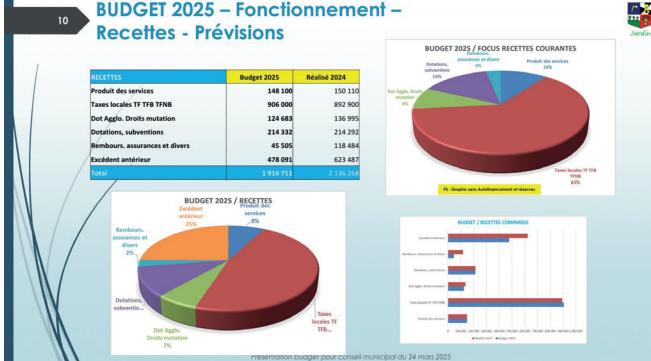
BUDGET 2025

Le budget d'une commune se divise en plusieurs documents de natures différentes :

- Le budget de fonctionnement contient l'ensemble des dépenses et recettes COURANTES, c'est-à-dire qui reviennent tous les ans avec des évolutions faibles : les charges de personnel, les achats de fournitures et de services, l'énergie, les assurances, les intérêts de la dette, les indemnités des élus, les subventions aux associations.



- On peut ainsi noter que les salaires et charges des 19 employés communaux représentent un peu plus de la moitié du total des dépenses, la faiblesse des intérêts de la dette (1% seulement du total), un autofinancement non-négligeable de 133 000 € et des réserves accumulées représentant plus de 3 mois de fonctionnement. En recette on constate que les "impôts locaux" constituent à eux seuls les 2/3 des recettes communales, l'aide de l'Etat se limite à 15 % de l'ensemble.



- Le budget d'investissement retrace l'importance des **PROJETS MUNICIPAUX**, son montant peut donc varier considérablement d'une année à l'autre.

En 2024 et 2025 l'installation de jeux pour enfants et d'un système de vidéo-protection ainsi que l'amélioration des bâtiments ont mobilisé la majeure partie des crédits. Le financement de ces projets provient de l'autofinancement communal, des subventions accordées par l'État, le Département ou la Région. Le recours à l'emprunt pourrait être nécessaire dans le cas de très grosses opérations, ce qui ne se présente pas en ce moment.

- Enfin le patrimoine actif et privé de la Commune fait l'objet d'un budget à part, financé par les loyers perçus, c'est le **budget immobilier**. Le volet social de la Mairie se retrouve pour l'essentiel dans le budget d'une entité séparée, le **Centre Communau d'Action Sociale (CCAS)**, financé par une dotation communale et des actions propres.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



MARIE-CHRISTINE EMOND

Conseillère municipale déléguée à la bibliothèque municipale, affaires culturelles.

« La lecture d'un roman jette sur la vie une lumière »
Louis Aragon

BIBLIOTHÈQUE YVONNE GEOFFRAY

La bibliothèque de Jardin est née sous l'impulsion d'Yvonne Geoffray, comme nous le rappelle son portrait accroché au mur, et la douceur de son regard qui semble veiller sur nous avec bienveillance. Passionnée de lecture, Yvonne a été Adjointe au Maire de 1983 à 2007, sous la mandature de Thierry Quintard. Elle a œuvré sans compter au sein du CCAS et a contribué au développement de la culture au sein de notre village.



UNE ÉQUIPE AU TOP !



14 bénévoles participent au fonctionnement de la bibliothèque : Guylaine Camozzo, Élisabeth Champigneulle, Françoise Alliot, Marie-Jo Cavigioli, Sylvie Chomez, Patricia Domagné, Sylvie Durand, Joëlle Hilpert, Marie-Chantal Kiledjian, Catherine Lamblin, Andrée Lonjon, Catherine Margaron, Marie-Dominique Marnay et Marie-Chantal Villon. Elles interviennent avec dévouement et un grand sens de l'accueil, sous la direction d'une salariée, Anissa Mormin. Certaines d'entre elles reçoivent et conseillent les adhérents lors des permanences, tandis que d'autres proposent des animations adaptées aux petits comme aux grands.

Et le travail ne manque pas : la bibliothèque dispose de 5 015 documents, et près de 280 livres ont intégré les rayons depuis janvier 2025.

DES ANIMATIONS POUR TOUTES ET TOUS !

Retour sur les temps forts 2025 :

Les petites histoires chaque mois.

Des histoires et au lit (projet réseau)/Atelier créatif avec l'illustratrice Cécile Jacoud (projet réseau)

Accueil d'un auteur polar : Grégoire Godinaud.

Accueil d'une illustratrice jeunesse pour des ateliers avec l'école maternelle.

Animations : Accueil de classes des maternelles environ 1 fois par mois pour chaque niveau.

Lecture toutes les deux semaines à la Courte Échelle.

Accueils ponctuels de la maison de retraite.

Programme Janvier 2026 : Des histoires et au lit. Conférence sur les Brigades du Tigre.

Retrouvez la programmation sur la page Facebook :

Contact : bibliotheque@mairie-jardin.fr





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



MARIE-CHRISTINE EMONARD

FESTIVAL DE L'HUMOUR ET CARAVAN'JAZZ

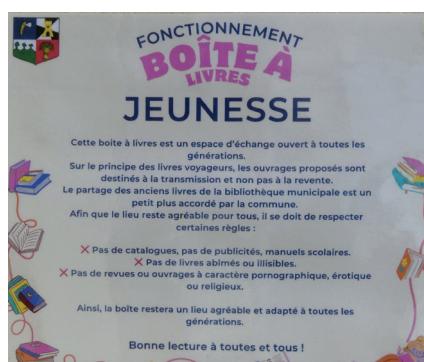
Notre commune n'a pas été retenue pour accueillir en 2025 le Festival de l'Humour et le Caravan'Jazz, deux rendez-vous culturels auxquels de nombreux Jardinois et Jardinoises sont très attachés. Nous sommes 30 communes à être potentiellement candidates à l'organisation de ces manifestations et seulement 15 peuvent être retenues pour le Festival de l'Humour et une petite dizaine pour le Caravan' Jazz.

Depuis cette année 2025, l'organisation du Caravan'Jazz est confiée au Jazz à Vienne, qui a choisi d'en changer le format. Celui-ci a eu lieu en amont du Festival du Jazz à Vienne du vendredi 30 mai au samedi 14 juin, sur 8 communes seulement, incluant des représentations même sur des dimanches, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les retours ont été plutôt bons, mais il est possible que la formule continue d'évoluer en 2026. La commune de Jardin n'a pas été retenue en 2026, mais nous ferons notre possible pour être de nouveau présents en 2027. N'hésitez pas cependant à vous déplacer dans les communes voisines dès que le programme sera publié !

Concernant le Festival de l'Humour (de Vienne et de ses Environs), l'édition 2024 (avec Yohann Metay) avait été un franc succès. Nous serons très heureux d'accueillir à nouveau le Festival, le vendredi 27 mars 2026 à la salle des fêtes Jean Monnet avec le spectacle Imagine du duo d'artistes Les Vice Versa. Les billets sont en vente à la mairie de Jardin. Nous vous attendons nombreux ! Un grand merci d'avance.

CINÉ-ÉTÉ

La séance organisée par la municipalité a attiré, cette année encore, un grand nombre de spectateurs. Les aventures de Flow, le petit chat noir, ont été appréciées par les spectateurs, tous âges confondus. Remerciements au Comité des fêtes pour sa présence lors de cette manifestation.



BOÎTES À LIVRES : DONNEZ, ÉCHANGEZ, EMPRUNTEZ !

Lire, c'est s'instruire, rêver, s'émouvoir.. Depuis la nuit des temps, les livres servent de fil d'Ariane pour faire voyager les mots, la connaissance, les histoires qui bercent notre enfance ou qui entretiennent nos passions. C'est dans cet esprit de partage, que nous avons lancé les Boîtes à Livres, installées sur les principaux lieux de vie de Jardin. Et leur succès est grandissant ! Romans, polars, BD, livres pour la jeunesse, il y en a pour tous les goûts.



AIRE DE JEUX

Fin octobre, une nouvelle boîte à livres, confectionnée par le personnel technique de la commune, a été installée dans l'Aire de jeux. Sa présence attise la curiosité des enfants, qui viennent spontanément feuilleter ou prendre un livre. Elle favorise également la relation parents/enfants. Il n'est pas rare d'entendre : « Maman, papa, tu me lis une histoire ! ». Et la magie opère ! Les règles exposées sur les étiquettes et affichettes sont rappelées afin que chaque génération y trouve de quoi se distraire, dans le respect des autres.

BÉRARDIER

La boîte à livres de Bérardier est elle aussi très fréquentée. Elle doit rester un lieu de partage où il fait bon s'attarder. Et pour que cela soit possible, il suffit de respecter les consignes données. On vous rappelle le principe : je peux y déposer un livre, en emprunter, les conserver ou les remettre, pour faire voyager les histoires... Bonne lecture à toutes et tous !



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



YANNIC ERARD

Conseiller municipal délégué à la sécurité, dépôts de plaintes, problèmes de voisinage.

VIDÉOPROTECTION : UN MAILLAGE DU TERRITOIRE

Le dispositif de vidéoprotection est déployé. **21 caméras ont été installées** sur l'ensemble du territoire communal. Le maillage est complet et couvre notamment **les entrées et sorties de la commune**, ainsi que les secteurs sensibles. La mise en service est effective depuis début novembre 2025.



UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) :

a été aménagé en mairie. Cet espace sécurisé est placé sous la responsabilité du maire. Quatre élus habilités, dont le conseiller délégué à la sécurité en tant que référent du dispositif, assurent

le suivi réglementaire. Pour rappel, la vidéoprotection est strictement encadrée par la loi, notamment par les articles **L251-2 et suivants du Code de la sécurité intérieure et le décret n°96-926 du 17 octobre 1996**. Les finalités autorisées pour notre commune ont été définies en lien avec les **gendarmes référents**, suite à plusieurs séances de travail.

LA SÉCURISATION DES COMMERCES

fait également partie du cadre d'utilisation. L'aire de jeux située derrière l'école bénéficie notamment d'une surveillance adaptée.

Chaque habitant conserve un droit de regard sur le respect de sa vie privée. Ainsi, toute personne peut nous contacter si elle souhaite vérifier qu'aucune caméra ne filme son espace privé, ce qui est strictement interdit par la loi.

Par ailleurs, grâce la caméra située sur la place de l'église, et en accord avec le conseil municipal, la réouverture de l'église en journée a été actée. Il nous paraissait incohérent que ce lieu reste fermé aux Jardinois. Bien sûr, nous avons obtenu l'accord du diocèse. Depuis le 1^{er} novembre, elle est ouverte les mercredis, vendredis et samedis, de 8h30 à 17h.

Nous restons à la disposition de chacun pour toute question relative à la vidéoprotection et à la tranquillité publique.





VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



YANNIC ERARD

CIVISME

Stop aux aboiements intempestifs
Selon l'Article R. 1337-7 du Code de la santé publique : les aboiements répétés et intensifs peuvent être qualifiés de « troubles anormaux de voisinage ».

Le propriétaire risque des amendes pour tapage en cas d'aboiements excessifs, notamment nocturnes, entre 22h et 7h.

Ses aboiements peuvent alors constituer un tapage nocturne au sens de l'article R623-2 du Code pénal. Dans ce cas, le propriétaire peut être sanctionné. L'amende est alors à hauteur de 68 euros.

SILENCE !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

BRÛLAGE INTERDIT !

Le brûlage à l'air libre de végétaux est un gros émetteur de polluants ! Selon Santé Publique France, **40 000** décès prématurés annuels sont attribuables à une exposition aux particules dans l'atmosphère. Il est interdit pour les particuliers qui sont invités à déposer leurs déchets verts à la compostière d'Eyzie-Pinet, ou ils seront valorisés.

LES CONTREVENANTS RISQUENT 400€ D'AMENDE.



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



CÉDRIC BON

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et à l'habitat.

LE PLUi S'ORIENTE VERS 2028

Chacun connaît le PLU, **Plan Local d'Urbanisme**, qui s'inscrit dans une dimension communale. Pour développer le territoire de manière harmonieuse, Vienne Condrieu Agglomération s'est lancée dans l'élaboration d'un PLUi, **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, qui englobe les 30 communes de l'Agglo. Ce document unique définira les critères d'aménagement pour les 15 prochaines années.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUi prévoyait un premier arrêt en juillet 2025 pour une enquête publique à l'automne 2026. Cependant, il s'avère que certaines étapes nécessitent plus de temps que prévu. Et que l'approche de la période électorale - suivie de l'installation des nouveaux conseils municipaux et communautaires - n'est pas compatible avec une démarche de qualité. L'année 2025 a donc été consacrée au travail sur les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP), à la rédaction du zonage...

L'année 2026 permettra aux nouveaux élus de s'approprier le sujet et de prendre en compte les éléments et documents déjà validés, tels que le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD).

Ce sont donc les futurs élus municipaux qui, dans le respect des textes et contraintes en vigueur, achèveront le travail sur la phase réglementaire.

À ce stade de son élaboration, le PLUi sera arrêté en 2027 pour entrer en vigueur en 2028.

LA CARTE DES ALÉAS ANNEXÉE AU PLUi

Dans sa conception, la carte des aléas actualisée en 2025, a pour objectif d'identifier et prévenir les risques majeurs du territoire, pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Au regard de la typologie de Jardin, elle n'a que très peu évolué depuis 2016.

La modification principale concerne la classification des risques, qui passe de 3 à 4 niveaux : faible, moyen, fort, ainsi qu'une zone de transition qui met en parallèle, 2 sites aux risques d'ampleur différente.

Dans le cadre de la mise en place du PLUi, la carte des aléas devra prendre en compte ces nouveaux zonages. De ce fait, comme pour toutes les communes de l'Agglo, elle sera annexée au PLUi.



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS PRENNENT LA PAROLE...



CÉDRIC BON

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Rue du 11 Novembre.

Le chantier est en cours. Les 26 logements collectifs destinés à l'acquisition à la propriété sont pratiquement finis et les façades terminées. Le bâtiment de 9 logements sociaux en R + 2, implanté le long du ruisseau, est sorti de terre. Les murs sont faits. Ils s'intègrent aux maisons individuelles déjà présentes.



CHEMIN DES CHÊNES

Un nouveau promoteur s'est positionné, avec un autre projet qui comprend la construction de 28 logements :

- **17 en logements intermédiaires**, dit carrés d'habitats (Une grosse maison scindée en 3 ou 4 parties, avec pour chacun un rez-de-jardin et un étage.)
 - **4 maisons individuelles** en bande
 - **7 logements sociaux** en locatif
- Un rendez-vous a été fixé avec le promoteur et le service instructeur de Vienne Condrieu Agglomération pour finaliser le projet. Car étant soucieux de conserver l'harmonie du village, nous nous assurons que les constructions à venir s'intègrent dans le paysage existant.

LOI ZAN

Malgré le ralentissement de l'immobilier, les OAP aboutissent car hormis les dents creuses, la commune ne dispose plus de zones U constructibles. Et conformément à la loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette, aucune nouvelle zone de construction ne sera ouverte.

Reste la division foncière, qui n'est que très peu appliquée, alors qu'elle représente un vivier de 165 logements. Cela s'explique par l'attachement des Jardinois à leur propriété et à leur cadre de vie. Le recours à la division foncière est généralement lié à des opérations de ventes, suite à des successions.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, via le site internet de Vienne Condrieu Agglomération, particuliers ou professionnels, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme en ligne, pour une instruction plus efficace, sécurisée et économique !

Connectez-vous et laissez-vous guider !
[https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/
viennecondrieu/gnau/#/](https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/viennecondrieu/gnau/#/)



JARDIN AU QUOTIDIEN

LES AGENTS COMMUNAUX



SECRÉTARIAT

Karine valette
Nadine Mandran (Absente sur la photo)
Christine Porcar

SERVICES TECHNIQUES

Stéphane Porcar
Nathan Malter
Sébastien Giraudon
Dominique Torgue
(Absente sur la photo)
Christian Brolles



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Élie Pech
Éducateur sportif diplômé d'État
Passionné de sport, il anime les séances d'éducation physique, à raison d'une heure par semaine pour les classes élémentaires.



JARDIN AU QUOTIDIEN

LES AGENTS COMMUNAUX



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Christel Buatier : Atsem
Florence Delhoume : Atsem
Léa Pinatel : Atsem

AGENTS DE RESTAURATION

Patrick Degré : Cantine
Virginie Rapenne : Cantine
(Absente sur la photo)
Cathy Vallier : Cantine, Garderie
Latifa Alléon : Cantine, Garderie
Anthony Decombat : Cantine, Garderie, Bus
Clara Moulinier : Cantine
Sylvie Daru : Cantine, Bus,
Garderie, Inscription périscolaire





UNE ANNÉE PASSÉE ENSEMBLE !





UNE ANNÉE PASSÉE ENSEMBLE !





VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DES FÊTES DE JARDIN ON COMpte SUR VOUS !

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes organise des moments conviviaux pour faire vivre notre village. Venez nombreux participer à nos événements : votre présence est essentielle pour garder l'esprit festif de Jardin ! Nous proposons également la location de matériel (tables, bancs, barnum, vaisselles) pour vos événements privés.



LE SOU DES ÉCOLES DE JARDIN



Le Sou des Écoles de Jardin est une association de parents bénévoles des deux écoles, maternelle et élémentaire. Le principal objectif est de récolter des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives dans le cadre des sorties/projets scolaires. Ceci se fait notamment grâce aux événements joyeux et festifs qui rythment l'année scolaire : la fête de Noël, le loto, la boom du carnaval, la kermesse.

Il est important de souligner que le Sou des Écoles existe grâce à l'investissement des parents et que chaque année est l'occasion de renouveler les membres et l'énergie de l'association.

N'hésitez pas et rejoignez-nous pour continuer de faire vivre cette belle association.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

COMITÉ DES FÊTES DE JARDIN	
OCTOBRE	Boudin à la chaudière Le 25 et 26 Octobre le rendez vous des gourmands Salle Jean Monnet
NOVEMBRE	Bourse aux jouets Le 23 Nov faites le tri avant les fêtes et trouver des cadeaux parfaits Salle Jean Monnet
MARS	Braderie Vide dressing Salle Jean Monnet
MAI	Fête du printemps La nature et les producteurs à l'honneur Place de l'église
JUILLET	Fête du village Le 04 Juillet l'occasion de se rassembler et de festoyer Stade des Liesses repli Salle Jean Monnet

Comité des Fêtes de Jardin ☎ 07.69.15.23.81

Toute l'année,
Le comité propose
de la location de
matériel à petits prix

VOUS AIMERIEZ DEVENIR BÉNÉVOLE DU COMITÉ ?

Que vous ayez un peu de temps ou beaucoup, chaque aide compte et se fait dans la bonne humeur. Rejoignez-nous lors des événements ou contactez-nous directement pour en savoir plus.

RAPPEL DES FESTIVITÉS :

- Loto : 31 janvier
 - Boom carnaval : 6 mars
 - Kermesse : 27 juin
- Lauréline Poquin, Présidente





VIE ASSOCIATIVE



LA FNACA DE JARDIN

La FNACA de Jardin est composée de 35 anciens combattants et veuves et de 14 sympathisants, soit un total de 70 personnes avec les conjoints. Participation aux commémorations du 19 mars, du 8 mai, et du 11 novembre.



Chaque 2^{ème} jeudi du mois, les adhérents et sympathisants se réunissent pour des jeux et un goûter leur est offert. Chaque mois nous nous retrouvons.

En Janvier pour le tirage des rois, en février dégustation de bugnes et en mars, un mâchon. Le 19 mars, jour de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, les adhérents et sympathisants se retrouvent au restaurant. En juin un méchoui, en septembre un repas au grill de Villeneuve-de-Marc. Cette année, en octobre, un mini loto a été organisé entre adhérents et sympathisants. En novembre, l'assemblée générale est suivie d'un couscous, et pour terminer l'année le repas de Noël, en décembre. **Monique Arnoux, Secrétaire**



LE TRAIT D'UNION

Le club accueille 70 adhérents, à partir de 65 ans, issus de Jardin, Pont-Évêque, Estrablin, Vienne, Saint-Sorlin, Chonas et Reventin. Ils se réunissent tous les 1^{ers} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 18h dans la salle des associations, autour de jeux de société, de cartes, ou tout simplement pour discuter autour d'un goûter. L'association fonctionne toute l'année. Elle propose des animations ludiques et gourmandes, en lien avec le calendrier, et des temps forts. Cette année, le Trait d'Union a l'honneur d'organiser le repas interclubs, dans la salle Jean Monnet, avec pour l'animation, Musicale Comédie d'Estrablin. Président depuis 8 ans, Christian Livio apporte son dynamisme et sa joie de vivre à ces réunions amicales. Sans doute, la clef du succès !

PROGRAMMATION 2026 :

15 Janvier Galette des rois, 5 février Assemblée générale, 19 février Bugnes, 12 avril Concours de belote, 25 avril Repas Interclubs à Jardin, 24 mai et 20 septembre Thé dansant, 1^{er} octobre Goûter d'anniversaire, 18 octobre Loto, 19 décembre Repas de Noël. L'adhésion annuelle s'élève à 25 €.
Christian Livio, Président





VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION VIVRE AUTREMENT

20 ANS DE PRATIQUE ET DE PARTAGE.

Depuis plus de 20 ans, l'association VIVRE AUTREMENT propose à Jardin des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan. Ces arts énergétiques traditionnels, accessibles à tous, y compris aux personnes sédentaires depuis longtemps, visent à harmoniser le flux d'énergie dans le corps à travers des mouvements lents, des postures précises, des exercices respiratoires et une présence mentale apaisée.



LE QI GONG : LE SOUFFLE ET LE MOUVEMENT

Pratique douce et adaptable, le Qi Gong s'adresse à chacun selon ses capacités. Ses effets bénéfiques touchent à la fois le corps et l'esprit : il favorise la santé, la vitalité, la détente et la clarté intérieure.

SOUPLESSE ET MOBILITÉ :

les mouvements lents, les étirements et l'ajustement postural améliorent la coordination, la tonicité musculaire et soulagent les douleurs, notamment celles liées au dos ou à l'arthrose.

GESTION DU STRESS :

les exercices de concentration, de respiration et les auto-massages relâchent les tensions et procurent une profonde détente.

RÉGULATION DU RYTHME CARDIAQUE :

la respiration consciente apaise le mental et favorise un équilibre global.

LE TAI CHI CHUAN : LA FLUIDITÉ DANS LA FORCE

À mi-chemin entre art martial et gymnastique énergétique, le Taï Chi est une méditation en mouvement. Autrefois art du combat, il est aujourd'hui pratiqué dans un esprit de relâchement, de précision et de maîtrise du geste.

Ses bienfaits sont nombreux :

- Amélioration de la posture, de la souplesse et de l'équilibre.
- Développement de la conscience corporelle,
- Apaisement du mental et renforcement de la concentration et de la mémoire à travers l'apprentissage des enchaînements.

UNE PRATIQUE POUR TOUS

Le Qi Gong comme le Taï Chi sont accessibles à tous les âges. Sans contrainte, sans matériel, ils sollicitent l'ensemble du corps de façon douce et complète, et offrent une voie simple pour rester en forme, retrouver de l'énergie et cultiver la sérénité.

NOUVEAUTÉS

Cette année, l'association accueille Christine Mouchot, praticienne en Feng Shui et en Qi Gong, qui anime le cours de Qi Gong le lundi soir de 18h45 à 20h. Cette nouvelle proposition permet de découvrir deux approches complémentaires de la discipline, pour enrichir votre pratique et approfondir votre équilibre intérieur.

COURS DE QI GONG, SALLE DES LIESSES :

- Lundi : 9h30/ 10h45 (avec Jeoffrey) et 18h45/20h (avec Christine)
- Mardi : 9h30/10h45 (avec Jeoffrey)

COURS DE TAÏ CHI,

Salle des Liesses.

- Lundi : 11h/12h15

STAGES AVEC JOEFFREY ROUSSEL.

- Qi Gong et Taï Chi Chuan : « Renouveau et remise en mouvement » Dimanche 1^{er} février 2026 de 10h à 13h - Salle des Liesses.
- Qi Gong : « Si vous preniez soin de vos cervicales, de vos épaules et de votre dos ? ». Auto-massage et massage assis à deux. Dimanche 12 avril 2026 de 10h à 13h - Salle des Liesses.

RENSEIGNEMENTS

Jeoffrey Roussel, instructeur fédéral :
06 48 67 29 18

Christine Mouchot, praticienne en Feng Shui et en Qi Gong : 06 82 83 83 50
Dominique Marnay, Présidente



VIE ASSOCIATIVE



MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

Moidieu-détourbe, Oytier-saint-oblès,
Septème, Eyzin-pinet, Jardin, Saint-sorlin.

LE PROJET DU CLUB !

Le projet du MOS3R FC se décompose en 3 grands axes de travail :

- **UN PROJET ASSOCIATIF** qui permet de créer, développer, améliorer la structure du club, la communication, l'attractivité, la fidélisation et l'accueil.
- **UN PROJET SPORTIF** qui met en avant les objectifs à court et moyen termes à travers une politique de formation des jeunes joueurs et des éducateurs à travers des formations diplômantes.
- **UN PROJET ÉDUCATIF** qui consiste à former des footballeurs mais des footballeurs citoyens en respectant 5 grands piliers de l'éducation : égalité des chances, respect de l'environnement, fair-play, hygiène et santé, et enfin l'arbitrage.

Pour pérenniser un club amateur comme le nôtre, il faut des moyens humains, matériels et financiers. Pour ces derniers, le MOS3R FC peut compter sur ses indispensables sponsors et partenaires. Le projet de développement du MOS3R est étroitement lié à leur engagement.

Aujourd'hui + de 120 sponsors soutiennent le Club (allant jusqu'à 10 000 € pour certains partenaires). Grâce à leur participation supérieure à 500 €, 84 d'entre eux ont pu intégrer le Club des Partenaires du MOS3R FC, leur permettant ainsi :

- De bénéficier d'un lieu d'échanges et de partage afin que chacun puisse promouvoir ses activités et présenter son entreprise et les services offerts.
- De bénéficier de soirées thématiques pour rencontrer les représentants du club dans des contextes autres qu'un complexe sportif.
- De bénéficier d'une mise en relation avec les jeunes joueurs du club à la recherche de stage ou de formation en alternance.
- De bénéficier d'une belle visibilité chaque semaine sur les réseaux sociaux du MOS3R FC.

Pour information, durant ce seul mois écoulé, sur l'ensemble des réseaux du club, les publications du MOS3R FC ont été vues plus de 1 400 000 fois par plus de 33 000 comptes différents !

Le premier rendez-vous de la saison a été la seconde édition du Challenge du Club des Partenaires du MOS3R FC. Les 48 joueurs (19 entreprises représentées) ont démontré tout leur talent lors de ce concours de pétanque dédié uniquement aux partenaires.



Cette fois encore, c'est la doublette de la société Lyon Échafaudage (David Montagny et Camille Durand) qui a remporté le trophée (offert et gravé par le Partenaire Distrib Service).

Si vous souhaitez nous rejoindre dans ce projet, vous pouvez contacter Manuel MENDES, co-président, 06 08 24 09 57, partenariats@mos3r.fr
Hervé Vaudaine, Co-président



VIE ASSOCIATIVE



À TOUR DE RÔLE

LE THÉÂTRE POUR TOUS !

À chaque âge, À Tour de rôle permet de découvrir les joies de la pratique théâtrale !



• **ENFANTS/ADOS :** Nous accueillons les jeunes de 8 à 18 ans. Les cours se déroulent le mercredi après midi à Jardin (espace associatif). Ils créent sous l'égide d'Isabelle ROYER, professionnelle du spectacle, leurs propres animations.



• **ADULTES :** Le groupe se réunit chaque vendredi soir à Pont Évêque. Dans une ambiance conviviale, il crée, développe, joue sur la base d'improvisation et d'expression corporelle.

• **CÔTÉ SPECTACLE,** nous vous accueillerons pour partager des instants de bonheur et de rire avec le match d'improvisation, la comédie de la troupe et les différentes animations présentées par les jeunes et l'atelier adultes.

Retrouvez toutes les programmations sur
<https://atourderole.wixsite.com/atourderole38>

• TU TIRES OU TU POINTES ?

Le 27 septembre dernier, À tour de Rôle organisait la 3^{ème} édition de son concours de pétanque.

Une vraie réussite tant par le nombre des participants que par l'ambiance festive qui a animé cet événement. Chacun a pu partir avec son lot et le plaisir d'avoir partagé de vrais instants de détente ! Merci à tous les donateurs qui ont contribué au succès de cet événement.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour l'édition 2026 !



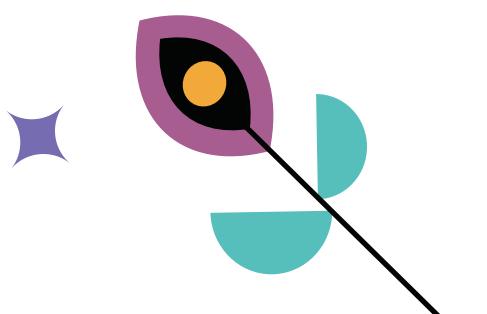
AVIS AUX BRICOLEURS !

Faire partie d'À tour de Rôle ne signifie pas forcément de monter sur les planches ! Vous pouvez rejoindre l'équipe technique pour la création des décors ou l'animation opérationnelles des représentations ! Rejoindre synonyme

Contact atourderole38@gmail.com

Tél : 06 29 12 14 38

Patrice Ambrosioni, Président





VIE ASSOCIATIVE



COÏNCI-DANCE

QUAND LA DANSE ET LE FITNESS FONT VIBRER JARDIN !

Depuis 1993, l'association Coïnci-dance ne cesse de faire bouger les lignes et les corps, à Jardin. Avec une énergie contagieuse et une programmation toujours renouvelée, elle invite petits et grands à découvrir la danse et le fitness sous toutes ses formes.



L'ACTUALITÉ QUI DONNE LE RYTHME

Cette saison, Coïnci-dance a démarré fort avec près de 290 inscriptions début octobre 2025 ! Les cours battent leur plein et nous prévoyons plusieurs événements à ne pas manquer pour nos adhérents et les extérieurs : participation à Octobre Rose, ateliers Noël pour enfants, stage parents-enfants, hip-hop, jazz urbain, soirée danse africaine traditionnelle... Sans oublier notre spectacle de fin d'année le week-end du 23 mai 2026 dans la magnifique salle du Manège à Vienne !



UN COUP DE PEPS' ET D'ORIGINALITÉ

Avec une équipe dynamique et des professeures passionnées, l'association ne cesse de s'élever. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Elia qui propose les mardis soirs, des cours aux enfants (commercial) et aux adultes (street ragga et hip hop lyrical).



Rejoignez nous !

Que vous soyez débutant ou confirmé, curieux ou passionné, Coïnci-dance vous attend pour partager ensemble cette nouvelle saison. Il reste encore quelques places.

Retrouvez toute l'actualité (programme, stages), les inscriptions sur notre site web <https://www.coincidance.fr/> ou les réseaux sociaux Coincidance Jardin (fb) et coincidance_jardin (instagram)

Gaëlle Grau, Présidente



VIE ASSOCIATIVE



MODÉLISME CLUB ESTRABLIN/JARDIN



Suite à son succès lors de son 22^{ème} festival de la maquette à Estrablin en octobre 2025, le Modélisme Club Estrablin-Jardin a l'honneur de vous annoncer qu'il fera son 23^{ème} Festival à la salle Jean Monnet de Jardin, en 2027, pour fêter son 40^{ème} anniversaire.

Entre-temps, le M.C.E.J vous accueillera volontiers à ses permanences « portes ouvertes » en 2026 à Jardin. **Jean-Marc Sacchi, Président**

NATURE RAND'EAU HAUT OH !



Avec son slogan, des rando qui rendent heureux... Nature Rand'Eau Haut Oh ! est une association qui pratique la randonnée et des activités de pleine nature, associant l'effort physique à la découverte de l'environnement et du patrimoine sous toutes ses formes.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25 octobre 2025, et fut aussi l'occasion de célébrer l'anniversaire des 10 ans de l'association. Nous avons pu saluer la présence de Sylvie Duranton, première adjointe au Maire de Jardin, chargée notamment des relations avec les associations et ancienne adhérente. Didier Gauthier, Président du Comité Départemental du Dauphiné de la FSCF avait également fait le déplacement.

Parmi les points forts de la saison passée, nous souhaitons mentionner la certification qualité de notre fédération qui nous a été renouvelée pour une durée de cinq ans. Le second point fort fut l'organisation de la rencontre annuelle de la commission régionale des activités de pleine nature de la FSCF. Une randonnée a eu lieu à Jardin le 22 juin 2025, rassemblant une quarantaine de marcheurs de la région.

Nature Rand'Eau Haut Oh ! c'est un calendrier de 12 sorties sur l'année, sur des sites plus ou moins éloignés dans le Vercors, les Bauges, en Chartreuse, Belledonne, et bien sûr dans le Pilat tout proche. Nous proposons des randonnées pédestres et à raquettes l'hiver (avec quelques paires de raquettes que nous mettons à disposition de nos adhérents).

VOICI QUELQUES-UNES DE NOS DESTINATIONS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES :

- Gorges de la Loire,
- Sénepy et Pierre Percée,
- Croix du Nivollet,
- Pas de la Clé et bec de l'Orient,
- Gorges de l'Albarine,
- Cascades et villages du Bugey,
- Grand Colon & le Lac du Crozet,
- Grande Moucherolle,
- Grand et petit Som,
- Etc...



La moyenne d'âge de nos adhérents est de 60 ans, avec une fourchette allant de 52 à 70 ans. Si vous avez des fourmis dans les jambes et soif de découverte, alors n'hésitez pas à venir faire un essai !

Notez les dates de nos prochaines sorties :

11 janvier, 8 février, 8 mars, 19 avril, 17 mai, 14 juin, 12 juillet et 23 août.

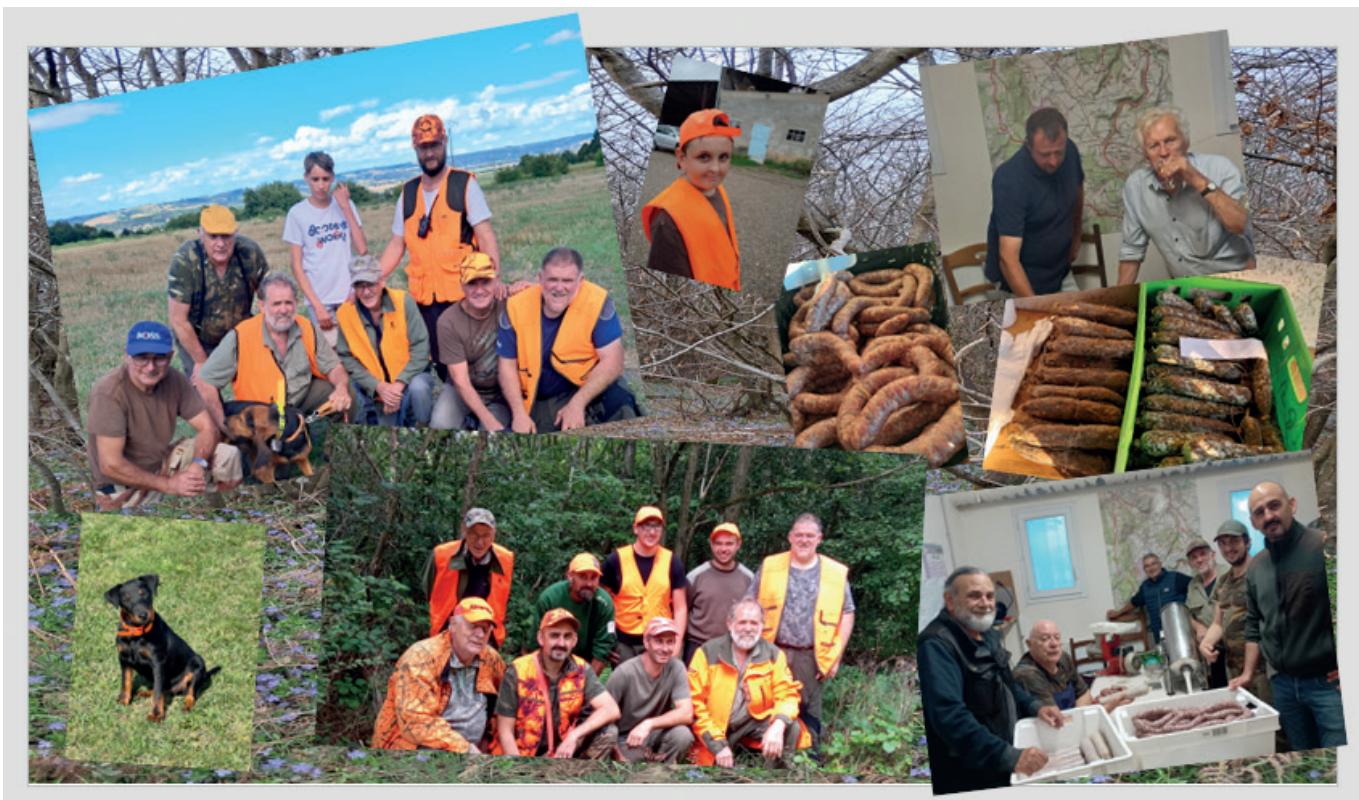
Murielle Livrieri, Secrétaire



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉ (ACCA)



Notre association communale de chasse se compose de **16 Jardinois et de 14 adhérents** venant des communes voisines ou parfois, des départements voisins. La raréfaction de nouveaux chasseurs nous demande de nous adapter et d'accueillir au mieux ceux qui veulent s'investir dans notre association.

Nous rappelons que notre association de chasse est agréée par la loi pour chasser sur le territoire de la commune. Certaines conditions sont nécessaires pour que des propriétaires puissent s'opposer à la pratique de la chasse sur leurs parcelles.

Nous avons besoin de maintenir nos effectifs pour assurer les objectifs qui nous sont fixés par la Fédération Départementale des chasseurs de l'Isère, notamment pour la régulation des populations de sangliers. Nous sommes ouverts aux nouvelles candidatures et nous avons la joie d'accueillir cette saison, 2 jeunes Jardinois de 15 ans en permis de chasse accompagnés !

Nous sommes à la disposition d'éventuels futurs chasseurs ayant besoin d'aide pour se lancer dans les démarches de permis auprès de la Fédération départementale. Nous sommes aussi à la disposition

des Jardinois non chasseurs qui auraient besoin de renseignements sur nos pratiques. Car nous remarquons d'années en années un éloignement entre les divers utilisateurs de la nature et un manque de connaissances des règles rurales fondamentales, telles que le droit de pénétrer sur un chemin privé, sur une parcelle agricole ou forestière privée :

« tout n'est pas permis »,
venez en discuter avec nous !

Nous vous donnons rendez-vous à nos traditionnelles manifestations qui rencontrent toujours un franc succès, avec des produits entièrement faits maison et dans le respect des recettes ancestrales.

Fin mars, en fonction du séchage des saucissons secs, nous prévoyons une nouvelle matinée conviviale avec buvette, grill, dégustation et vente de saucisses, saucissons secs, terrines.

Les dates officielles seront affichées sur les panneaux lumineux de la commune ainsi que sur nos habituelles pancartes.

Infos : jardinacca@gmail.com
Jérôme Sellés, Secrétaire



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE JARDIN

L'Association de Gymnastique Volontaire de Jardin vous accueille tout au long de l'année pour partager des moments de bien-être et de convivialité à travers la gymnastique volontaire, le yoga, la marche active, le parcours oxygène et la randonnée.



Notre objectif : promouvoir une activité physique régulière, adaptée à tous, dans un esprit de plaisir, de partage et de santé. Que vous soyez débutant ou confirmé, chacun avance à son rythme, dans le respect de ses capacités.

Encadrées par des animateurs diplômés, nos séances contribuent à :

- entretenir la souplesse, la tonicité et l'équilibre,
- améliorer la respiration et la posture,
- renforcer le corps et l'esprit,
- favoriser la détente et la convivialité.

Dans le cadre du sport santé, nos activités s'adressent à tous les adultes qui souhaitent préserver ou retrouver une bonne condition physique, tout en profitant d'un moment de bien-être et de lien social.

BOUGER POUR LE PLAISIR BOUGER POUR LA SANTÉ

Alors que vous aimez bouger en douceur ou de façon plus dynamique, rejoignez-nous ! Parce que le mouvement c'est la vie, faisons ensemble du sport un allié de notre santé et de notre bonheur au quotidien.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

les cours se déroulent dans la salle Jean Monnet, les lundis à 9h et 10h15, les mardis à 19h15, les jeudis à 19h et sont menés par Brigitte et Karen.



YOGA :

Florence pilote les techniques douces dans une salle du stade des Liesses les mardis à 17h et les mercredis à 18h30 et 20h.



PARCOURS OXYGENE :

le samedi à 9h – MARCHE ACTIVE le jeudi à 9h : ces activités dynamiques en plein air, animées par Cathy, visent l'amélioration du renforcement musculaire, du cardio et de l'endurance. Divers modules de 1h15' de fin septembre à fin novembre et de mars à la mi-mai.



RANDONNÉE : Arielle et Jacques organisent une sortie mensuelle. Prochaines dates en 2026 : 01 février, 8 mars, 26 avril, 17 mai, 14 juin. Jean-Claude Minker, Président



VIE ASSOCIATIVE



ALPES POUR TOUS

En famille ou entre amis, évadez-vous quelques jours au cœur d'un panorama grandiose. Pour un week-end ou plus, venez prendre le temps de découvrir les magnifiques paysages des massifs de l'Oisan et des Écrins. En lisière du Parc Naturel National des Écrins, au cœur du massif de l'Oisans, l'Association Alpes Pour Tous vous accueille dans



VOUS POURREZ PRATIQUEZ TOUTES LES ACTIVITÉS ALPINES :

• En hiver, le ski nordique (les pistes sont au pied du chalet), le ski de piste (station familiale du Chazelet à 20 minutes, Les 2 Alpes ou Serre-Chevalier à 30 minutes), ski hors-piste, Free-Ride aux Vallons de la Meije, Kite-surf au col du Lautaret (10 minutes), patinoire (à 50m), ski de randonnée, cascade de glace, raquettes, parapente, chiens de traîneau, ...

son Chalet du Combeynot, d'une capacité de 45 personnes, dans des chambres de 2 à 6 couchages. Une grande cuisine est à votre disposition, mais vous pouvez aussi choisir un séjour en pension complète ou demi-pension (sous conditions d'effectifs et de disponibilités).

- En été, la randonnée (tous niveaux, de la promenade à la haute montagne :), Via Ferrata, Escalade, Alpinisme, VTT, Cyclisme sur route (les cols mythiques du Lautaret, Galibier, Huez, Croix de Fer, Glandon... sont à portée de pédale), Parapente, Eau vive, Pêche, Tennis (à 50m), marche nordique, trail... Les Thermes de Monétier-les-Bains (à 30 minutes) et leurs sources chaudes naturelles vous accueillent toute l'année.

Stéphane Guicherd, Président

SECTION DE JUDO DE JARDIN

Notre section judo existe depuis une vingtaine d'années. Elle est située salle des Liesses à Jardin, près du terrain de foot avec des cours le jeudi pour les 4 ans et plus. Cette année encore, le club connaît un franc succès avec déjà une trentaine d'inscrits.

Au programme, enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de déroulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.



Horaires des cours, le jeudi à la salle des liesses - Essais toujours possibles :

- 17 h 30 – 18 h 30 : enfants nés en 2021/2020/2019
 - 18 h 30 – 19 h 30 : enfants nés en 2018 et avant
- Renseignements et inscriptions toute l'année – infos sur la vie du club sur notre site : judovienne38.com
Cours dispensés par Cédric Ducolombier, professeur diplômé d'État ceinture noire 3^{ème} dan
Patrick Sigismund, entraîneur



VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DE JUMELAGE DE JARDIN

Le Comité de Jumelage de Jardin est une association qui a pour objectif de développer les rencontres et les échanges avec ses communes jumelles de Sainte Flaine des Loups en Vendée et de Bever-Bievène en Belgique.

À ce jour, nous sommes 30 bénévoles qui par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer le partenariat avec nos communes jumelles, donnent de leur temps pour faire du Comité de Jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la Commune.

Jardin est jumelé avec SAINTE FLAIVE DES LOUPS, en Vendée, depuis 2016, et jumelé avec BEVER-BIEVENE en Belgique depuis septembre 2022.

2026 CE SERA LE JUBILÉ AVEC SAINTE FLAIVE DES LOUPS

Au terme de l'année 2025, on peut dire que le bilan des activités menées par l'équipe du Comité de Jumelage est un bilan positif, tant au niveau des contacts et des échanges avec nos jumeaux de Sainte Flaine des Loups en Vendée et de Biévène en Belgique que des manifestations organisées sur la commune pour participer au dynamisme et à la vie de notre village.

Quelques exemples pour illustrer ce dynamisme :

- la mise en place avec les instituteurs de l'école d'échanges de courriels entre l'équipe pédagogique de Jardin et les élèves de l'école de Sainte Flaine des Loups, notamment dans le cadre de la course du Vendée Globe, et échange du Conseil Municipal des Jeunes avec Biévène.

Dans un tout autre domaine,

- l'implication du Comité de Jumelage pour la cause nationale « Octobre Rose » avec l'organisation d'une matinée pédestre qui a permis de récolter 645€. La totalité de la recette a été remise le 4 novembre à l'Association « Solidairement Vôtre » de Jardin.

- Nous avons également célébré (avec modération) l'arrivée du Beaujolais nouveau le 21 novembre. Une soirée festive qui a eu un franc succès. Les amateurs de ce vin nouveau se sont retrouvés autour d'un repas campagnard.

- La fin de l'année ne pouvait se terminer sans le traditionnel Marché de Noël de notre commune. Son succès ne fait que se confirmer d'année en année : 40 exposants étaient présents. Les visiteurs venus nombreux ont pu apprécier la créativité des

exposants locaux et régionaux, faire quelques achats pour Noël, mais également déguster les huîtres, les crêpes et autres gourmandises proposées par l'équipe du Comité de Jumelage, le tout dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Pour terminer cette journée le Père Noël a fait sa distribution de papillotes.

*Une nouveauté cependant a marqué ce Marché : l'organisation d'un concours du « plus beau pull moche de Noël » ouvert à tous les exposants. Ce qui a été l'occasion une fois de plus de rendre cette manifestation encore plus festive et originale.

L'équipe du Comité de Jumelage réfléchi déjà à ce que sera l'année 2026, dont le point d'orgue sera la célébration du 10^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Sainte Flaine des Loups.

Les membres du Comité de Jumelage saluent chaleureusement l'engagement à leurs côtés de l'équipe municipale et seraient très heureux d'accueillir les Jardinoises et Jardinois qui souhaiteraient les rejoindre, et contribuer ainsi à faire vivre le village aux côtés des nombreuses associations de la commune.



Réunion salle des associations tous les premiers mardis du mois à 18h30.

Cotisation annuelle :

12€ par personne - 20€ par couple.

Danielle Lombard, Présidente



VIE ASSOCIATIVE



CLUB RÉTROMÉCANIQUE



Toujours autant de sorties et d'animations jardinoises pour le club Rétromecanique, en 2025.

Succès des manifestations 'tripes et bugnes', en février, du Festival Rétromecanique en juillet, et plus récemment des 'moules frites', en novembre.

De nouveaux adhérents ont rejoint le club, et parmi ceux-ci, nous avons le plaisir d'accueillir 'Nino', 16 ans, passionné de voitures anciennes, incollable sur des modèles nés des dizaines d'années avant lui. Il trouvera toujours une 'ancienne' pour l'accueillir lors des sorties, et sa présence est particulièrement efficace lors de nos manifestations.

Le club est ouvert à tous, jeunes, et moins jeunes, intéressés de mécaniques anciennes.

La convivialité et la simplicité restent toujours les valeurs essentielles du club depuis plus de 20 ans, et nous vous invitons à les partager chaque matin du deuxième dimanche du mois, place du Lavoir, et naturellement lors du traditionnel 'Tripes et Bugnes' du dimanche 8 février.

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Comme les années précédentes, le Centre de Loisirs Musical 2025 s'est tenu du 7 juillet au 25 juillet au groupe scolaire de Jardin. Une équipe pluridisciplinaire, animatrices, animateurs, professeurs de musique, encadraient les enfants dans une ambiance conviviale et de bonne humeur. Chaque vendredi à 17 h 30 les stagiaires, les animateurs, les professeurs de musique proposaient aux familles un petit spectacle, organisé par l'équipe d'animation avec la participation de l'Orchestre Inter-Instrumental et de la Chorale. Des animations de danse, diverses et variées, complétaient le spectacle. Cette année, nous avons accueilli 90 enfants (dont 33 de Jardin), les deux premières semaines étaient complètes, comme l'année dernière et il ne restait que deux places pour la dernière. Pour un certain nombre d'entre eux c'était leur première prestation publique. Autant dire que le centre a encore cette année été un succès. Chaque mercredi nous avons eu accès à une piscine de la Communauté d'agglomération, réservée pour les enfants du Centre de Loisirs Musical, moment très apprécié par tous, et le jeudi 24 juillet,

les enfants ont pu aller à Cime Aventures à Septème, l'accrobranche a également fait des heureux. Notre Centre de Loisirs comporte une spécificité musicale qui est sa raison d'être. Ceci implique en particulier d'avoir suffisamment de jeunes musiciens afin de pouvoir constituer un Orchestre Inter-instrumental suffisamment étoffé pour pouvoir jouer devant un public. Nous souhaitons qu'il y ait au moins la moitié des stagiaires musiciens. Ils sont encadrés par des professeurs diplômés. Nous acceptons les enfants non musiciens, les plus jeunes, afin de leur donner la possibilité d'approcher la culture musicale. L'environnement dans lequel ils se retrouvent au Centre leur donne souvent envie d'intégrer une école de musique pour apprendre à jouer d'un instrument de musique. Nous travaillons aussi le chant choral avec tous les stagiaires et les animateurs, sous la direction d'une professeure de musique.

Nous n'avions, encore cette année, que deux professeurs de musique ce qui est un peu juste pour la formation musicale, nous recherchons donc, comme l'année dernière, un professeur de percussion, si vous avez des contacts, vous pouvez leur en parler. Une journée porte ouverte a été organisée le samedi 19 juillet ; l'après-midi à 15 h, les stagiaires, les animateurs, les animatrices, les professeurs de musique ont présenté un conte musical sur le thème très approprié cette année "Jazz à Jardin". Les différents tableaux musicaux et de danse ont été très applaudis par un public venu nombreux pour encourager les jeunes artistes.

À la suite du centre 2025, le président de MUSICAVI Nord Isère, Jean-Pierre MARTIN a fait part de son souhait de démissionner, l'âge aidant et une santé déclinante lui ont fait prendre cette décision bien qu'à contre-cœur. Pour que la structure puisse continuer d'exister et que le centre de loisirs musical perdure, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et un nouveau président devra être élu à la suite de l'assemblée générale qui se tiendra au Trente à Vienne, dans les locaux du Transmusical Orchestre de Vienne le 26 avril 2026.

Si l'équipe est renouvelée, et si nous trouvons un nouveau président qui aura à cœur de continuer ce projet. Le prochain Centre de Loisirs Musical pourra se tenir entre le 6 et le 24 juillet 2026 dans les locaux de l'école élémentaire. Toutes les informations concernant le Centre de loisirs musical de juillet 2026, seront consultables prochainement sur notre site : <https://www.cmf-isere.fr/centre-de-loisirs-musical/> Yannick Rochet pour notre président Jean-Pierre Martin.



VIE ASSOCIATIVE



CONTACTEZ VOS ASSOCIATIONS

ACCA

BOISSONNET Alain, Président
06 73 82 28 10
jardinacca@gmail.com

ALPES POUR TOUS

GUICHARD Stéphane, Président
06 31 22 97 86
apt-asso@orange.fr

A TOUR DE RÔLE (THÉÂTRE)

AMBROSIONI Patrice, Président
06 29 12 14 38
patrice.ambrosioni@hotmail.fr

BOULE SPORTIVE

RICHIER Jean-Paul, Président
06 81 34 11 47

CLUB LE TRAIT D'UNION

LIVIO Christian, Président
06 79 78 20 61

CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

JURY Emmanuel, Président
06 42 30 63 63
retromecanique38200@gmail.com

COINCI-DANCE

GRAU Gaëlle, Présidente
06 64 23 53 94
coincidence38@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

LOMBARD Danielle, Présidente
06 75 57 54 80
d.lombard38@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

DIAS Manuel, Président
07 69 15 23 81
comitejardinois38@gmail.com

CSV JUDO

BAFFERT Isabelle, Présidente
06 22 40 01 07
secretariat@judovienne38.com

ÉTOILE JARDINOISE

PELLET-HATON Laurent, secrétaire
06 40 59 28 63
etoilejardinoise@gmail.com

FNACA

GERMAIN Roger, Président
06 07 91 03 78
ARNOUX Monique, Secrétaire
06 73 09 01 64
denis-arnoux@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA

MINKER Jean, Président
07 82 68 14 67
jc.minker@wanadoo.fr

INFORMATIQUE SOLIDAIRE

MARTIN Florence, Présidente
DELCROIX Fabienne, Animatrice
07 49 05 79 24
fab.delcroix@outlook.fr

LES PINCEAUX DE JARDIN

VIGNASSA Josceline, Présidente
06 31 83 87 33
josceline.vignassa@free.fr

LES TROMPES DES REVOLETS

DESCHAMPS André, Président
06 29 19 45 70
andre.deschamps@lesrevolets.fr

L'ÉTOILE NOTRE PASSION

PEYRÉ Richard, Président
06 7120 64 32
richard.peyre@gmail.com

MODELISME

SACCHI Jean-Marc, Président
06 15 06 17 14
jmsacchi@laposte.net

MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

VAUDAINE Hervé, Co-Président
06 71 40 96 47
herve.vaudaine@orange.fr

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

DUPONT Sébastien, Président
06 16 33 01 79
sebastien.dupont15@gmail.com

NATURE VIVANTE

DELOCHE Denis, Président
04 74 57 63 78
contact@nature-vivante.fr

PATCHWORK

LARDERET Nicole, Responsable
06 42 36 35 75
nicole.larderet0467@orange.fr

SOLIDAIREMENT VÔTRE

LALELOUSE-ERNOULT
Dominique, Présidente
06 08 99 41 19
d.laleouse@sofiges.fr

SOU DES ÉCOLES

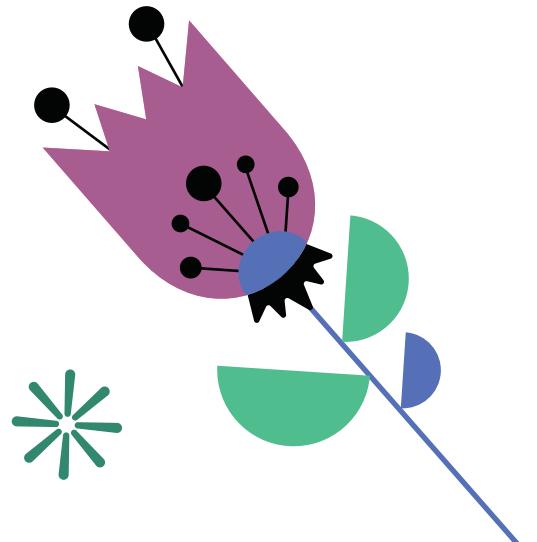
POQUIN Lauréline, Présidente
06 59 34 55 03
soudejardin@gmail.com

TENNIS CLUB JARDIN/ESTRABLIN

BREYSSE Charlotte,
Co-Présidente
07 69 33 41 65
tcestrajardin@gmail.com

VIVRE AUTREMENT

MARNAY Marie-Dominique, Présidente
06 81 97 87 62
dommarnay@orange.fr





COMMERÇANTS ET SERVICES



Ils font partie de notre quotidien et participent au lien social.
Par leur présence et leur professionnalisme, les commerçants et artisans
font vivre le village en proposant l'essentiel, dans une démarche de proximité.



ALIMENTATION - RESTAURATION

VIVAL LE PANIER DE JARDIN

45, Route de Bérardier
04 74 87 79 17
Du Lundi au Dimanche : 7h30-21h

BOUCHERIE DE JARDIN
45, Route de Bérardier
04 74 53 48 22
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h30/15h-19h
mercredi : 8h-13h
samedi : 8h-12h30/15h-18h
(Fermée dimanche et lundi)



BOULANGERIE AUX PAINS DE JARDIN

54, Route de Bérardier
04 74 31 58 08
Du lundi au samedi : 6h00-19h00
(non-stop)

BAR-RESTAURANT LA ROUE D'OR
42, Route de Bérardier
04 74 53 18 60
Du lundi au samedi :
8h30-14h30 / 16h30-21h
Dimanche : 8h30-14h





COMMERÇANTS ET SERVICES



INSTITUT DE BEAUTÉ BEAUTY BY MARIE

47 Bis, Route de Bérardier
06 63 17 93 15

Du mardi au vendredi : 9h-19h
Samedi : 8h30-13h

SOIN - BEAUTÉ

SALON DE COIFFURE ENTRE NOUS

47 Bis, Route de Bérardier
07 62 69 60 92
Lundi : 9h-17h
Mardi : Mercredi - Jeudi – Vendredi : 9h-18h
Samedi : 9h-16h30



INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE

BUBBLE COCOONING

2, Voie des Églantines
06 37 77 66 28
Du mardi au samedi 12h
(sur rendez-vous uniquement)
(Fermé le mercredi après-midi)



PÔLE IMMOBILIER

46, Route de Bérardier
04 74 57 62 23
pole.immobilier@free.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : sur rendez-vous



MAISON - BRICOLAGE GEDIMAT

17, Route de Bérardier
04 74 85 34 14

Du lundi au vendredi :
7h30-12h / 13h30-18h
Samedi : 8h-12h



COMMERÇANTS ET SERVICES



TOILETTAGE SALON DE TOILETTAGE SNOUPI COUPE

36, Route de Bérardier
04 74 53 41 30

Du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-19h
Samedi : 8h-16h



AUTOMOBILE AVENIR AUTO

79, Route de Bérardier
04 74 59 49 82
avenirauto.jardin@gmail.com
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h

COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES – MARCHÉ FORAIN DU MERCREDI

Présents chaque mercredi, de 7h à 12h, Place Louis Comte, les forains dynamisent le village en proposant une offre différente et de qualité : fromager, traiteur, épicerie bio artisanale et primeur. S'ajoute, à partir de 18h30, Pât'à Roulettes, le food truck de pâtes fraîches artisanales (06 30 28 49 99).





VIE PRATIQUE



CONCILIATEUR DE JUSTICE DIDIER BELLANGER : LA VOIX DE LA RAISON

En cas de litige, mieux vaut un arrangement à l'amiable plutôt qu'une longue procédure devant les tribunaux.

Lors d'un désaccord, il n'est jamais aisément de juger qui a raison ou qui a tort, d'où la nécessité de faire intervenir un tiers, qui joue un rôle de médiateur. Par sa vision impartiale de la situation et sa bienveillance, le conciliateur de justice propose des solutions, pour tenter de trouver un terrain d'entente entre les parties. Le recours gratuit à un conciliateur de justice a d'ailleurs été rendu obligatoire par le Code de Procédure civile, pour désengorger les tribunaux. Riche de 5 ans d'expérience, Didier Bellanger, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud, tient une permanence à la Mairie de Jardin, 1 mercredi sur 2, de 9h à 12h et de 13h à 16h, uniquement sur rendez-vous. Il traite une moyenne de 90 cas par an, soit un suivi de près de 500 dossiers depuis sa prise de fonction, en 2021. Et dans 6 cas sur 10, la conciliation aboutit à un arrangement à l'amiable. Ce qui est un taux plutôt honorable face à des situations bloquées et des requérants qui s'estiment chacun dans leurs bons droits.

« Renouer le dialogue entre les opposants est déjà une victoire. C'est le premier pas vers une solution » note Didier Bellanger.

Troubles du voisinage, vices cachés lors d'achats de véhicules d'occasion, terrains limitrophes non entretenus et sources de nuisances..., représentent la majorité des interventions. Mais chaque cas est unique. **« C'est une mission passionnante, riche en contacts humains ».**

Je lance d'ailleurs un appel à candidature. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'équipe des conciliateurs de justice, à titre bénévole puisque cette fonction n'est pas rémunérée, à me contacter, via la mairie de Jardin.
Sur rendez-vous au 04 74 31 89 31.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR
DES DROITS



DÉFENSEURS DES DROITS

Les délégués du Défenseur des droits vous accueillent sur rendez-vous :

- Les vendredis en sous-préfecture de Vienne.
- Le 1^{er} samedi matin de chaque mois en mairie de Pont-Évêque.

Prendre rendez-vous en téléphonant au 06 77 04 63 58.

QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les délégués sont là pour vous écouter, vous informer, orienter et régler à l'amiable des problèmes liés à :

- un dysfonctionnement avec un service public (par exemple, une personne qui ne perçoit plus ses allocations depuis plusieurs mois, et qui n'arrive pas à avoir une réponse de l'administration).
- la protection des droits de l'enfant (par exemple, un enfant en situation de handicap à qui on refuse l'inscription dans un club de sport).
- une discrimination (par exemple, une personne qui se voit refuser la location d'un logement en raison de son origine).
- un refus d'enregistrement de plainte ou la tenue de propos déplacés de la part d'un policier ou d'un gendarme.

Ils traitent gratuitement et de manière impartiale les situations qui leurs sont présentées. Toute personne peut saisir les délégués du Défenseur des droits sur www.defenseurdesdroits.fr ou en appelant le 09 69 39 00 00.



VIE PRATIQUE



FRANCE VICTIMES 38 APRESS

Écouter, informer et accompagner les victimes en Isère.

France Victimes 38, également connue sous le nom d'**APRESS** (Association de Prévention Sociale et Service d'Aide aux Victimes), est une association créée en **1990**. Elle œuvre en Isère pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales ou d'événements traumatisants.

À QUI S'ADRESSE L'ASSOCIATION ?

France Victimes 38 s'adresse à **toute personne se considérant victime**, quels que soient son âge, sa situation ou les faits subis, notamment :

- violences physiques ou psychologiques.
- accidents de la route.
- vols, escroqueries et atteintes aux biens.
- agressions, menaces ou situations de harcèlement.
- L'accompagnement est proposé **gratuitement, de manière confidentielle, et indépendamment du dépôt de plainte**.

LES MISSIONS DE FRANCE VICTIMES 38

L'association a pour objectifs de :

- **accueillir et écouter** les victimes avec bienveillance.
- **informer sur les droits** et les démarches possibles.
- **orienter vers les interlocuteurs compétents** (juridiques, sociaux, médicaux).
- **accompagner dans la durée**, y compris lors des procédures judiciaires.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL FRANCE VICTIMES 38 PROPOSE :

- **un soutien psychologique** adapté à chaque situation.
- **une information juridique claire et accessible.**
- **un accompagnement social et administratif.**
- une présence aux côtés des victimes tout au long de leur parcours.

L'association assure également une mission d'aide aux victimes au sein des juridictions, à travers un **Bureau d'Aide aux Victimes**.

UN CADRE RECONNU

France Victimes 38 est une **association loi 1901, agréée par le ministère de la Justice**. Elle est membre du **réseau national France Victimes**, garantissant un accompagnement professionnel, neutre et respectueux des personnes accueillies.

BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

Tribunal Judiciaire
16 place Charles de Gaulle
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

VIENNE

Permanence principale
43 rue Victor Hugo
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
04 74 53 58 13 - contact@fv38apress.fr
<https://francevictimes38.com>

MUNICIPALES 2026

Procuration en ligne !
Simplifiez votre vote avec la procuration 100% en ligne !



À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, il est désormais possible de déposer une demande de procuration entièrement dématérialisée, via France Identité.

Il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité, de posséder une identité numérique certifiée par France Identité.

<https://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites/Vote-par-procuration-demarches-100-dematerialisees-avec-France-Identite>



ASSISTANTES MATERNELLES ET/OU FAMILIALES AGRÉÉES



• **AZZI (BRIQA) Btissam Sofia**
523 CHEMIN DE LA RAZE, 10 clos des Alpes
06 98 12 37 74 - sofia90.azzi@gmail.com

• **CASAS HERLUISON (FOURNIER) Maryse**
MONTÉE DE LA VIEILLE ÉGLISE,
6 Lot Les résidences du Stade
04 74 53 59 06 - casasherluisson@sfr.fr

• **CROS (BOUTILLOT) Hélène**
122 MONTÉE DE LA BASTIDE
09 62 28 56 78 - shpr.cros@hotmail.fr

• **DE BORAS (FOISON) Laetitia**
2 ROUTE DE BERARDIER
06 07 89 32 26 - laetitiafoison81@gmail.com

• **DERORY (RAZAFIVELO) Marie Simone**
47 MONTÉE DE LA BASTIDE, La traverse
04 74 85 78 57 - jean.derory@wanadoo.fr

• **ERARD (ERARD) Noémie**
86 RUE DES ANCIENS COMBATTANTS
e.noemie@orange.fr

• **HAMZA (PICARD) Nathalie**
1028 ROUTE DE CHALON
04 74 57 86 25 - nathamza3@gmail.com

• **HOPP (BUACHAN) Sureerat**
373 B ROUTE DE LA REVOLLAT
06 89 28 31 49 - sureerat.miffy1@gmail.com

• **LYON BELAID (BELAID) Sonia**
406 CHEMIN DU BRUT
06 63 24 99 19 - noiret.patrick@orange.fr

• **MONAN (MONAN) Véronique**
94 ROUTE DE BERARDIER
06 75 58 04 92 - veronique.monan@orange.fr

• **SCHMIDT (HOR) Valérie**
810 IMPASSE DES GRILLONS
06 51 88 07 01 - valeriemeunier@hotmail.fr

• **TREVISANI (FAVERGEAT) Sandrine**
2590 ROUTE DE SAINT-SORLIN
06 67 55 62 57 - smala.trevisani@gmail.com

• **WANDER (CROZE) Huguette**
87 MONTÉE DE LA BASTIDE
06 74 11 18 38 - nioug38@orange.fr



JARDIN À VOTRE SERVICE !



MAIRIE

1, place de la Mairie – 38200 Jardin
Tel : 04 74 31 89 31

E-mail : mairie@mairie-jardin.fr
Site internet : <http://mairie-jardin.fr>
Page Facebook : Mairie Jardin Facebook
Instagram : <http://www.instagram.com/mairiemardin/>
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 8h30 à 12h, **Mardi** de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h
Jeudi de 8h30 à 12h, **Vendredi** de 13h30 à 17h30

SECRÉTARIAT : QUI FAIT QUOI ? IDENTIFIER LE BON INTERLOCUTEUR !

Karine Valette :
karine.valette@mairie-jardin.fr
04 74 31 89 33

- Affaires culturelles
- Communication
- Élections
- ENS
- État civil
- Inscriptions scolaires et périscolaires
- Location de salles
- Logements sociaux
- PCS
- Recensement citoyen
- Urbanisme

Nadine Mandran :
nadine.mandran@mairie-jardin.fr
04 74 31 89 34

- Attestations d'accueil
- Baux commerciaux
- Débits de boisson
- Facturation périscolaire
- Finances
- Subventions aux associations

Christine Porcar :
christine.porcar@mairie-jardin.fr
04 74 31 89 38

- Assurances
- CCAS (Dossiers d'aide sociale)
- Repas à domicile, Téléalarme)
- Conseils municipaux
- Marchés publics
- Ressources humaines
- Subventions
- Taxis
- Voirie

NUMÉROS UTILES

► BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 74 85 66 10
Email : bibliotheque@mairie-jardin.fr

► RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 04 74 31 89 37

► GARDERIE SCOLAIRE

Tél : 04 74 31 89 32

► ÉCOLE MATERNELLE

LE PETIT PRINCE

Directrice : Patricia FOURGEUX
Tél : 04 74 31 89 36

► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

MARC LENTILLON

Directrice : Josiane LAGANT
Tél : 04 74 31 89 35



URGENCES

Médecin-régulateur : 0810 15 33 33

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17

Service d'urgence dentaire : les dimanches et jours fériés 9h-11h : 04 74 31 32 62

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Secours Européen : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 53 10 17

Service des eaux Cholton : 04 77 29 61 10
cholton@choltonserp.com

Enedis dépannage : 09 726 750 38

GRDF dépannage : 0 800 47 33 33



PROFESSIONNELS DE SANTÉ



PHARMACIE

Caroline VEBAMBA
24 Place Michel Petrucciani – Bérardier
04 74 31 66 36
Du lundi au vendredi : 9h00-12h15 / 14h30-19h15
Samedi : 9h00-12h15

CABINET MÉDICAL

Olivier STOECKEL – Jérôme BOEUF
2 Voie des Églantines
04 74 85 46 26
Olivier STOECKEL (Sur Rendez-vous)
• **Lundi, mercredi et vendredi :**
9h00-11h00 / 14h00-18h30
• **Mardi :** 9h00-12h00 / 15h00-18h30
• **Jeudi et samedi :** 9h-12h
Jérôme BOEUF (Sur rendez-vous)
• **Lundi et vendredi :** 8h00-12h00 / 16h00-19h00
• **Mardi et jeudi :** 8h30-9h30 / 13h30-19h30
• **Mercredi et samedi :** 8h00-12h00

MÉDECIN

Sophie BERTHIER
(Sur Rendez-vous)
40 Route de Bérardier
04 74 48 24 39
Du lundi au vendredi : 9h00-19h00
Samedi : 9h00-12h00

CABINET INFIRMIER

Alexia MAILHES - Sabine FARDEL
2 Voie des Églantines
Soins à domicile – chimiothérapie
04 74 58 13 47
Soins au cabinet :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
16h30-17h00
Mardi : 6h45-9h00

INFIRMIERS LIBÉRAUX

Tom FARRE - Loana FARRE - Camille GUYONNET
73 Montée de la Vieille Église
06 70 91 30 63
Soins à domicile – chimiothérapie
cabinet.farre.arnaud@gmail.com

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Magali ROCHAS - Marion BOURDIER - Armony NIVET
45 Route de Bérardier
06 11 91 32 22
Soins à domicile – chimiothérapie
cabinet3m38200@gmail.com

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Isabelle DESROCHES
07 61 70 91 74
Soins à domicile

CABINET DENTAIRE

Danièle DURIEUX
(Sur Rendez-vous)
2 Voie des Églantines
04 74 85 58 10
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
danielle.celard@gmail.com
Service d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés
de 9h00 à 11h00
au 04 74 31 32 62

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Ostéopathe Endermologie – LPG
Jean ASSAYAG
(Sur rendez-vous)
2 Voie des Églantines
04 74 31 01 31
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-18h30

OSTÉOPATHE

Olivier BLANC DENOLLY
(Sur rendez-vous)
2 Voie des Églantines
06 43 14 94 58
Du lundi au vendredi : 7h00-20h00

PSYCHOLOGUE

Isabelle BRUMENT CATARINETTI
(Sur rendez-vous)
2 Voie des Églantines
07 61 39 50 69

MAISON DE RETRAITE

Korian Villa Ortiz
290 Montée de la Bastide
04 74 78 38 00



ÉTAT CIVIL 2025



BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS !



BULTEL TITEM Clarisse, 17 août
CHABROL Jules, 23 mai
DA FONSECA Loressio, 5 septembre
DUBREUIL Laura, 17 juillet
DUGAS Norah, 26 mars

KITAIGORODSKI Rose, 6 janvier
MATHIEU Antoine, 27 juillet
MICCHAT Orane, 30 janvier
SIMONELLI DJENAB Lucas, 2 janvier

ILS SE SONT PASSÉ LA BAGUE AU DOIGT !



LÉVÈQUE ERRICHI Marjolaine et Johan CASTILLA, 15 novembre
HURTIER Benoît et KNEZEVIC Marija, 4 janvier
LE GOUALHER Hélène et JAMET Sylvain, 12 mars

ILS NOUS ONT QUITTÉS MAIS RESTERONT DANS NOS MÉMOIRES !



BORDAT Raymond, 29 avril
BOUVIER Raymonde, 28 février
GIRARDIN André, 20 janvier
MARMEY Paulette, née LENTILLON, 19 mars
TISSOT Paul, 22 mars





VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION



2025

Les principales réalisations de l'Agglo

- Poursuite du chantier du cours Brillier à Vienne.
- Poursuite du déploiement des bornes de collecte des déchets alimentaires sur les secteurs denses des communes d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Condrieu, Estrablin, Loire-sur-Rhône, Pont-Évêque, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal et Vienne.
- Poursuite du déploiement du matériel informatique dans les écoles maternelles et primaires du territoire.
- Organisation de la 2^e journée de la découverte des métiers de la petite enfance.
- Mise en place de l'Espace Renov'Habitat, guichet unique pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements liée à la perte d'autonomie.
- Démarrage des travaux de raccordement des eaux usées des 8 communes de la Région Saint-Jeannaise à la station d'épuration Vienne-Sud.
- Mise en service des plateaux sportifs du gymnase de Pont-Évêque après leur modernisation.
- Nouvelle formule de Caravan'Jazz en tournée à Moidieu-Détourbe, Saint-Romain-en-Gal, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Longes, Loire-sur-Rhône et Seyssuel.
- Réception du chantier de rénovation énergétique du siège de l'Agglo à l'Espace Saint-Germain.
- Renouvellement du collecteur de transit des eaux usées de Luzinay, Villette-de-Vienne et Chuzelles.
- Organisation de la 1^{re} soirée découverte des activités proposées au stade nautique Françoise Clavery-Bouysson.
- Organisation du Printemps des fermes 2025 avec la participation d'exploitations agricoles d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Échalas, Estrablin, Eyzin-Pinet, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Trèves, Tupin-et-Semons, Villette-de-Vienne.
- Démarrage du chantier d'extension de la halte fluviale de Vienne et de requalification de ses abords.
- Organisation de Vélo Village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.
- Réception du chantier d'extension et de modernisation du local des archives de l'Agglo à Pont-Évêque.
- Organisation du 1^{er} Carrefour des Talents, le rendez-vous du recrutement et des métiers.
- Lancement du nouveau service de location longue durée de vélo à assistance électrique « VéloLoc Agglo ».
- Finalisation de la zone du plateau à Trèves.
- Action de promotion du territoire auprès des internes en médecine lors d'une soirée Jazz à Vienne.
- Mise en service de la nouvelle station d'épuration aux Haies.
- Acquisition du 1^{er} car Hydrogène pour la ligne 134 reliant Condrieu à Givors.
- Finalisation de la mise en accessibilité de la piscine de Loire-sur-Rhône.
- Signature de la convention territoriale générale avec la CAF.
- Mise en service du demi-échangeur de Vienne-Sud.

Vienne
Condrieu
Agglomération

Jardin

Suivez nous sur : Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Zoom sur l'action de l'Agglo dans votre commune

- 185 élèves de Jardin utilisent chaque jour les transports scolaires de l'Agglo.
- 130 voyages en navette L'Va ont été effectués par les Jardinois.
- 205 Jardinois inscrits à Blablacar Daily, service de covoiturage financé par l'Agglo.
- 11 petits jardinois accueillis dans l'un des 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par l'Agglo.
- 13 assistantes maternelles jardinoises en lien avec le Relais Petite Enfance les Ecureuils du Château.
- 125 élèves jardinois ont assisté au concert jeune public 2025 de Jazz à Vienne.
- 25 Jardinois abonnés au service télésalarme.
- Accompagnement de 3 Jardinois dans le cadre du Plan Local Insertion Emploi de l'Agglo.
- 96 Jardinois abonnés aux piscines de l'Agglo.
- 49 autorisations d'urbanisme (PC, DP...) instruites par l'Agglo.
- Dans le cadre du schéma directeur numérique dans les écoles, poursuite de l'équipement des écoles de Jardin en matériel informatique avec l'installation de 3 écrans numériques interactifs et de 48 tablettes.
- Réfection de la montée de la Vieille Église.
- Accompagnement de la commune dans sa recherche de financements pour ses projets d'investissement, notamment l'aire de jeux.
- Coordination avec les partenaires pour la rénovation et la solarisation de la salle polyvalente.
- Accompagnement renforcé pour des demandes de subventions pour la vidéoprotection et le projet d'aire multisports.
- Réalisation d'étude sur le potentiel de production de panneaux photovoltaïques à l'échelle du patrimoine communal.
- Octroi d'une subvention à la boucherie de la commune.

Chiffres de janvier à octobre/novembre 2025



AGENDA 2026

JANVIER

- SAMEDI 17**
Conférence Les Brigades du Tigre
Organisé par : Bibliothèque Municipale de Jardin
Lieu : Espace Associatif
Heure : 10h
- DIMANCHE 18**
Vœux du Maire
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 11h
- SAMEDI 31**
Loto
Organisé par : Sou des Écoles
Lieu : Salle Jean Monnet

MARS

- DIMANCHE 1^{er}**
Bourse aux vêtements
Organisé par : Comité des Fêtes
Lieu : Salle Jean Monnet
- VENDREDI 6**
Boum
Organisé par : Sou des Écoles
Lieu : Salle Jean Monnet
- DIMANCHE 15 ET 22**
Élections municipales
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
- DIMANCHE 27**
IMAGINE « Vice et versa »
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 20h30

AVRIL

- DIMANCHE 12**
Concours Belote
Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet
- SAMEDI 25**
Repas Interclubs
Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 12h

MAI

- VENDREDI 8**
Commémoration du 8 Mai
Organisé par : Municipalité
Lieu : Place de la Paix
Heure : 11h
- DIMANCHE 24**
Thé Dansant
Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

JUIN

- VENDREDI 12 ET SAMEDI 13**
Représentations théâtrales
Organisé par : À tour de rôle
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 20h30
- SAMEDI 27**
Kermesse
Organisé par : Sou des Écoles
Lieu : Salle Jean Monnet

JUILLET

- SAMEDI 4**
Fête du Village
Organisé par : Comité des Fêtes
Lieu : Stade des Liesses

SEPTEMBRE

- VENDREDI 4**
Forum des Associations
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 16h30 à 19h
- DIMANCHE 20**
Thé dansant
Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet

OCTOBRE

- DIMANCHE 18**
Loto
Organisé par : Le Trait d'Union
Lieu : Salle Jean Monnet
- SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25**
Boudin à la chaudière
Organisé par : Le Comité des fêtes
Lieu : Salle Jean Monnet et Place Louis Comte

NOVEMBRE

- MERCREDI 11**
Cérémonie du Novembre
Organisé par : Municipalité
Lieu : Place de la Paix
Heure : 11h

DÉCEMBRE

- DIMANCHE 6**
Repas du CCAS
Organisé par : Municipalité
Lieu : Salle Jean Monnet
Heure : 12h